

Campagne de l'UDC contre notre liberté

«Ceux qui nient la liberté aux autres ne la méritent pas pour eux-mêmes», disait Abraham Lincoln. Cela s'applique-t-il aussi à la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE? Celle-ci garantit aux Suisses la liberté de travailler dans un pays de l'UE/AELE et aux citoyens de ces pays la liberté de travailler en Suisse. La citation d'Abraham Lincoln s'applique manifestement à la libre circulation des personnes. Si la libre circulation des personnes devait être résiliée, notre liberté diminuerait considérablement.

Cette liberté ne vous intéresse pas, car vous ne souhaitez travailler ni à Paris ni à Munich et que vous n'êtes pas concernés? Concernés vous l'êtes dans tous les cas: en effet, quand des entreprises ne trouvent pas les collaborateurs dont elles ont un besoin urgent en Suisse, les postes sont déplacés là où il y a les personnes compétentes – à l'étranger. Ce serait mauvais pour nous tous que des postes bien payés partent ailleurs. Il arrive aussi que des services ne puissent plus être proposés avec la même qualité ou dans le même volume, parce que nous manquons de conducteurs de tram, de jardiniers, de boulangers ou de médecins.



La libre circulation des personnes est source de prospérité pour les Suisses, les citoyens de l'UE et les entreprises indigènes. Certains souhaitent maintenant abolir cette liberté: après avoir reporté sa décision plusieurs fois, la direction de l'UDC a décidé de lancer son initiative populaire demandant la résiliation et l'interdiction de la libre circulation des personnes. Les reports de ces derniers

mois sont compréhensibles. Non pas que les acteurs concernés aient souhaité réfléchir encore une fois à cette attaque contre notre liberté. L'explication réside dans les chiffres.

En cas de résiliation de la libre circulation des personnes, nous aurons toujours besoin de spécialistes et travailleurs étrangers, mais il nous faudra passer par l'usine à gaz étatique pour les embaucher, sans garantie de succès

L'immigration de ressortissants de l'UE/AELE a fortement baissé depuis 2013 et atteint, au premier semestre 2017, son niveau le plus bas depuis une décennie, avec une immigration nette de 15 000 personnes. Des chiffres aussi bas sont mauvais pour l'initiative visant la résiliation. En retardant le lancement de l'initiative, l'UDC peut mettre le thème de la migration sur son agenda sans courir le risque de perdre une votation juste avant les élections parlementaires de 2019. La votation n'aura lieu qu'après. Aussi légitime ce marketing politique soit-il dans la perspective des élections, l'initiative populaire pèsera sur notre prospérité. En cas de résiliation de la libre circulation des personnes, nous aurons toujours besoin de spécialistes et travailleurs étrangers, mais il nous faudra passer par l'usine à gaz étatique pour les embaucher, sans garantie de succès. En raison de cette initiative qui sonnerait le glas de la libre circulation des personnes que nous connaissons, le marché du travail serait soumis à des procédures administratives étatiques. «De tous les fléaux que le Seigneur inflige à notre activité économique, la bureaucratie est de loin le pire», déclarait l'écrivain Ephraïm Kishon. «La bureaucratie ce n'est pas la faillite du gouvernement. Seuls les optimistes pensent cela. La bureaucratie, c'est le gouvernement lui-même.»